

LIBÉRONS LES PRATIQUES ECCLÉSIALES DE LEUR OBLIGATION D'ÊTRE CHRÉTIENNES !

Olivier Bauer

Dernière version « auteur » de l'article : Bauer, O. (2022). Libérons les pratiques ecclésiales de leur obligation d'être chrétiennes ! In Y. Guérette (Éd.), *Pratiques de libération et théologie des pratiques— Pour une épiphanie du salut de Dieu* (p. 217-233). Novalis.

1. Un contexte libéré

De manière un peu provocatrice, j'ai intitulé ma contribution : « Libérons les pratiques ecclésiales de leur obligation d'être chrétiennes ! ». J'aurais pu tout aussi bien choisir : « Libérons les pratiques chrétiennes de leur obligation d'être ecclésiales ! » ou « Libérons les pratiques chrétiennes ecclésiales de leur obligation d'être religieuses ! ». Car je souhaite dissocier l'association quasi automatique entre « chrétien » « ecclésial » et « religieux ». Car il faut oser concevoir des pratiques évangéliques hors de la religion, hors du christianisme et hors de l'Église. C'est à la fois urgent et légitime.

1.1. L'urgence d'abord

En Suisse, selon une enquête de l'Office fédéral de la statistique réalisée en 2019, 63,8 % de la « population résidante âgée de 15 ans ou plus » disait appartenir à la « communauté chrétienne », la « communauté catholique » représentant 35,1 %, la « communauté protestante » 23,1 %, les « autres communautés évangéliques » 1,5 % et les « autres communautés chrétiennes » 4,1 % (Office fédéral de la statistique, 2020). Que la Suisse compte près de deux tiers de chrétien·nes pourrait justifier un *statu quo*. Mais quand on considère qu'elle comptait encore 80,5 % de chrétien·nes en 2000, on peut penser que la déchristianisation restera rapide et qu'elle impose des changements urgents.

Surtout que la même enquête révélait que parmi les 23,1 % de la population suisse se disant protestante, seulement 39,7 % affirmaient croire en un Dieu unique (Office fédéral de la statistique et al., 2020, p. 20). En 2017, une « Enquête auprès de protestants » réalisée par l'institut de sondage Ipsos (Zumsteeg & Gallard, 2017) indiquait que 15 % des protestant·es participaient au culte une ou plusieurs fois par

Olivier Bauer – olivier.bauer@unil.ch

Institut lémanique de théologie pratique – Faculté de théologie et de sciences des religions

Université de Lausanne (Suisse)

semaine, 28 % une ou deux fois par mois ou « de temps en temps, aux grandes fêtes » et 57 % « uniquement pour les cérémonies, mariages, enterrements... » ou jamais ; que 16 % des protestant·es lisaient « régulièrement » la Bible, 20 % « rarement » et 64 % « très rarement » ou jamais.

Dès lors, il me paraît que les Églises protestantes suisses et françaises sont placées devant un choix.

1. Elles peuvent ne s'adresser qu'aux seul·es protestant·es qui croient en un Dieu unique, qui participent régulièrement au culte et lisent régulièrement la Bible. Ce choix, possible, honorable et légitime, les autorise à conserver leur message traditionnel, mais les oblige à assumer ce choix, à s'adapter à cette situation, par exemple à limiter leurs ambitions et réduire le nombre de salariés.
2. Elles peuvent aussi viser un public plus large. Elles doivent alors trouver les manières de s'adresser aussi au 60,3 % des protestant·es helvétiques qui ne croient pas en un Dieu unique, aussi au 57 % des protestant·es français qui ne participent pas au culte, aussi au 64 % qui ne lisent pas la Bible. Et peut-être même se donner l'ambition de transmettre leurs compréhensions de l'Évangile aussi à d'autres chrétien·nes, aussi à d'autres personnes d'autres religions ou sans religion. Cela réclame de formuler l'Évangile dans leur cadre de pensée.

1.2. La légitimité ensuite

Formuler l'Évangile dans un cadre de pensée qui n'intègre pas un Dieu unique, qui n'implique ni la participation au culte ni la lecture de la Bible est-il légitime ? Un tel Évangile est-il encore chrétien ? Deux livres de théologie me semblent le démontrer. Le premier retrouve dans le Nouveau Testament les indices d'un Évangile areligieux. Le second indique comment transmettre l'Évangile sans obliger à croire en Dieu.

1.2.1. « Dieu sans religion »

L'ouvrage « Dieu sans religion » (Vouga et al., 2016) est l'œuvre de trois auteurs francophones européens. S'appuyant sur deux corpus bibliques — « les éléments centraux qui restent du passage de Jésus en Galilée » et quelques passages des lettres de Paul évaluer « la continuité et [...] la discontinuité que signifie, pour la vocation de l'Église, le double événement de Vendredi saint et de Pâques » (Vouga et al., 2016, p. 8) — ceux-ci déduisent de leur lecture du Nouveau Testament une manière de concevoir l'Église.

Ils démontrent qu'à l'origine le christianisme est laïc et qu'il est possible ou souhaitable de croire en Dieu hors de toute religion.

« Les Églises ont peur de la sécularisation. Or nous pensons qu'elles devraient avoir plutôt peur de la religion. Qu'elles perdent leur identité et leur raison d'être en gérant le religieux. Qu'elles ne sont pas appelées à être servantes de la religion, mais de l'humanité, au nom de la présence réelle d'une transcendance qui s'y est incarnée ! L'Évangile, proposons-nous après d'autres, Karl Barth par exemple, ne fonde pas de religion, mais libère de la religion par l'annonce d'une reconnaissance inconditionnelle qui sécularise la réalité quotidienne. » (Vouga et al., 2016, p. 7)

Mais de quoi la religion est-elle le nom ? D'une entité connotée négativement parce qu'elle est fondée sur la morale, la loi et sur « l'imposture des médiations » (Vouga et al., 2016, p. 137), parce qu'elle établit « des hiérarchies selon des idéaux de perfection de la piété, de la spiritualité, de la morale, de l'éducation, des connaissances, de l'appartenance sociale ou d'un cocktail maison de ces qualités » (Vouga et al., 2016, p. 185), parce qu'elle se manifeste « dans le sacré » et « dans un catalogue de vérités » (Vouga et al., 2016, p. 65-66), parce qu'elle s'oppose à l'humanité — « À Pâques, Dieu a pris parti pour la confiance, c'est-à-dire contre la religion et pour l'humanité. » (Vouga et al., 2016, p. 161) —, parce qu'elle « suppose une suspension de la rationalité au profit de forces, bénéfiques ou maléfiques, qui échappent aux possibilités du raisonnement et du contrôle humain » (Vouga et al., 2016, p. 209). On comprend alors aisément qu'il faille s'en libérer.

Pour les auteurs, le christianisme peut remplir ce rôle, mais à condition que ce soit le christianisme des origines, celui qu'ils trouvent dans les évangiles et dans les lettres de Paul, un christianisme laïque, une « non-religion », cette « puissance secrètement présente de libération et de changement possible dans l'existence actuelle des gens qui se trouvent par hasard là, dans leur attitude de vie et dans les relations qu'ils établissent et entretiennent les uns avec les autres. » (Vouga et al., 2016, p. 86) Dieu peut provoquer cet effet, à condition que l'on accepte qu'il « ne se manifeste ni dans le sacré, ni dans la pratique religieuse, ni dans un catalogue de vérités, mais dans la transformation inattendue d'un quotidien qui s'offre tout entier à l'action libre et responsable. » (Vouga et al., 2016, p. 65-66)

Cette puissance a des effets très concrets : le « poète de Nazareth » — c'est ainsi que les auteurs nomment Jésus — permet la prise d'une distance avec soi-même (Vouga et al., 2016, p. 64) qui conduit à séculariser la réalité en profanant le sacré, à libérer « des clivages et des interdits religieux » (Vouga et al., 2016, p. 100-101), à reconnaître la valeur inconditionnelle de chaque personne « indépendamment de toute qualité extérieure. » (Vouga et al., 2016, p. 234), à pratiquer la réciprocité ainsi qu'une convivialité étendue jusqu'aux « confins de l'humanité » (Vouga et al., 2016, p. 53-54). C'est précisément « dans la gratuité de la reconnaissance » que « des hommes et des femmes trouvent le chemin de la confiance » et « que cette confiance les crée comme sujets en première personne » (Vouga et al., 2016,

p. 90-91).

Les trois auteurs imaginent alors une Église cohérente avec ce christianisme laïque, celle que Paul nomme « l'Église de Dieu » (Vouga et al., 2016, p. 178) ou l'« Église de Jésus Christ » (Vouga et al., 2016, p. 15), puisque le poète de Nazareth révèle qui est Dieu.

- « L'Église des fables apparaît comme l'espace ouvert d'une confrontation décapante avec soi-même » (Vouga et al., 2016, p. 65-66). Elle prend la forme d'un langage de changement qui permet « la prise de distance critique », « qui ouvre les chemins indirects, inattendus et divers de la puissance libératrice, thérapeutiques de l'Évangile. » (Vouga et al., 2016, p. 37)
- Dans l'Église des tables, on partage des repas, « moment[s] privilégié[s] d'une réciprocité universelle de la reconnaissance » (Vouga et al., 2016, p. 82), « on parle de justice, du rapport que chacun établit avec sa propre identité et avec les autres. » (Vouga et al., 2016, p. 36)
- L'Église se fonde sur « la liquidation du poète » (Vouga et al., 2016, p. 139), « dépossédé de toutes les qualités qu'un homme peut perdre » (Vouga et al., 2016, p. 143), sur la mort de Jésus, « conséquence logique de l'expérience partagée de la présence immédiate de Dieu et, comme corollaire, de la mise en évidence de l'imposture des médiations, de toutes les religions » (Vouga et al., 2016, p. 137). Mais la crucifixion a des conséquences inattendues. Alors qu'elle devait démontrer l'erreur de Jésus et mettre un terme à son message, c'est l'inverse qui se produit : « payant de sa vie la liberté de ses tabléés, [Jésus] a révélé que sa vérité était vraie » (Vouga et al., 2016, p. 137). Sa résurrection ne change pas son existence, mais elle atteste la vérité de sa vie et de sa mort : « à Pâques, Dieu a pris parti pour la confiance, c'est-à-dire contre la religion et pour l'humanité » (Vouga et al., 2016, p. 161). Le résultat est rapide : « la configuration des communautés change et, en une semaine, on est passé d'un compagnonnage de proximité à une association internationale » (Vouga et al., 2016, p. 158).
- Les sacrements sont un lieu test de ce que peut et doit être l'Église. À la suite de leur lecture de Paul, les auteurs en proposent évidemment une lecture non religieuse. Ils sont tous les deux des mises en scène symboliques de l'existence personnelle et collective : le baptême « symbolise pragmatiquement, par le geste, le changement de système provoqué par l'Évangile, le saut de la mort à la vie, le passage du règne du péché sur le vieil homme à celui de la justice sur l'existence nouvelle dans la similitude ritualisée d'une mort et d'une résurrection » (Vouga et al., 2016, p. 174) ; quant à la cène, « ce sont les membres de la communauté qui accomplissent, comme sujets, les gestes rituels et profanes du repas, rappel par la reconnaissance vécue de la

transcendance qui s'incarne dans la réalité des membres présents » (Vouga et al., 2016, p. 184).

Enfin, ils font du lavement des pieds, mentionné par le seul évangile de Jean, ce qui « manifeste, à l'intérieur du canon, la liberté que prend la pensée de redéfinir les rites connus ou d'en inventer de nouveaux. » (Vouga et al., 2016, p. 199)

- Pour définir « l'Église du Ressuscité », les auteurs suivent « tout simplement l'argumentation de la seconde grande partie de l'épître aux Romains » (Vouga et al., 2016, p. 205) : La communauté comme « corps du Christ » déborde la paroisse et l'Église pour devenir « vraiment universelle » et « s'élargir à la totalité de la vie quotidienne », d'où l'exigence d'« une attitude de non-violence » vis-à-vis de « l'ensemble de l'humanité » ; « l'existence d'un ordre politique » représente alors un « bienfait providentiel » pour la vie commune qui autorise Paul à rappeler à la fois « l'universalité du commandement d'amour » et « la nouveauté du temps présent » (Vouga et al., 2016, p. 206).

Les trois auteurs émettent encore un critère qui permet d'évaluer la vérité du christianisme, une vérité performative, une vérité reconnue comme vraie dans les effets qu'elle produit :

« C'est dire que le critère de vérité que proposent les déclarations de Jésus n'a rien de théorique ni de spéculatif, que leur lecture et leur compréhension ne requièrent aucune expertise ni aucune qualification spéciale, amis qu'il est purement pratique. Là où, dans la gratuité de la reconnaissance, des hommes et des femmes trouvent le chemin de la confiance et que cette confiance les crée comme sujets en première personne, le Royaume les a précédés. Là se trouve la vérité, qui n'en demande pas d'autre. » (Vouga et al., 2016, p. 90-91)

1.2.2. « Croire en un Dieu qui n'existe pas »

En 2007, quand il écrit son livre « Croire en un Dieu qui n'existe pas » (Hendrikse, 2011), Klaas Hendrikse (1947-2018) est un pasteur néerlandais de la *Protestantse Kerk in Nederland*.

Partant d'un constat banal — « le mouvement de désaffection massive des Églises, qui s'est amorcé après la Seconde Guerre mondiale continue à être extrêmement soutenu » — qu'il explique par un motif théologique — « Pour beaucoup, se séparer de la toute-puissance impliquait aussi de se séparer de l'Église et de Dieu » —, il en tire une conséquence qui peut paraître surprenante :

« J'applaudis à cet essor, non seulement en tant qu'athée, mais aussi en tant que pasteur : mieux vaut se passer d'Église que d'en avoir une dans laquelle ce qui est impossible est maintenu contre toute raison. » (Hendrikse, 2011, p. 77)

On comprend alors le projet théologique et ecclésial : annoncer un « Dieu » possible et raisonnable. Klaas Hendrikse affirme que « Dieu n'existe pas » ou plutôt, avec une prudence rendue nécessaire par de mauvaises expériences : « je dis que le mot “exister” ne s'applique pas à ce que j'appelle “Dieu”,

signifiant par là qu'on ne peut ranger (mon) Dieu dans la catégorie des phénomènes que le verbe "exister" permet de décrire » (Hendrikse, 2011, p. 24). S'il souscrit à une théologie négative — « plus l'on sait ce que Dieu n'est pas, moins l'on est gêné sur la voie qui conduit vers lui. » (Hendrikse, 2011, p. 170) —, il n'exclut pas la possibilité d'une théologie positive, à condition d'accepter « l'idée que Dieu est un mot qui renvoie à des expériences humaines inexprimables, non communicables » (Hendrikse, 2011, p. 173), à condition de toujours utiliser la conjonction « comme » et dire par exemple, non pas « Dieu est amour », mais « Dieu est comme l'amour ».

De Dieu, Klaas Hendrikse, reprenant Exode 3,13-14, affirme qu'il « n'existe pas mais peut se produire », qu'il « n'est pas, mais pourra ou pourrait être » (Hendrikse, 2011, p. 143) ; il croit « en un Dieu comme force incitant les hommes à construire un monde meilleur » (Hendrikse, 2011, p. 130). Du croire, il écrit qu'il émerge d'expériences communes, qu'il éprouve d'une manière particulière et qu'il exprime dans un langage spécifique : « quelque chose d'"ordinaire" se produit ; nous l'éprouvons comme extraordinaire et nous employons le mot "Dieu" pour désigner cette expérience. » (Hendrikse, 2011, p. 179) Il ne faut pas déduire de cette citation que croire serait une capacité humaine. Croire est une offre à laquelle nul ne peut que réagir.

« On pourrait tout aussi bien dire qu'on se sent "appelé". Quant à savoir ce que nous faisons de cet appel, si nous l'écoutons ou non, c'est notre affaire. Mais s'agit-il vraiment d'un choix ? Je me permets d'en douter. Une confiance qui a pris son essor a plutôt quelque chose d'irrésistible, elle est à proprement parler incontournable. En ce sens, il y a là plus une sorte d'impulsion qu'un choix conscient. » (Hendrikse, 2011, p. 130)

Croire vient ainsi d'une conviction que croire produit, « celle que la vie exige quelque chose de nous » (Hendrikse, 2011, p. 156) ; croire part ainsi d'une découverte que croire suscite, celle que « que notre vie n'est pas notre fabrication, que nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes, pas plus que nous avons fait ce qui nous rend heureux » (Hendrikse, 2011, p. 113).

2. Des pratiques libératrices

Après plus de trente ans dans le champ de la théologie pratique, comme pasteur dans des Églises protestantes et comme professeur dans des Facultés de théologie, je commence à réconcilier mon expérience — que ma vie nourrit — et ma théologie — que ma vie fait mûrir —. Je suis convaincu que des pratiques fidèles à l'Évangile sont efficaces dans le contexte multireligieux, multiculturel, multispirituel et multiphilosophique. Mais qu'elles le sont à une condition : laisser l'Évangile être l'Évangile ! Je l'expose d'abord au travers de deux pratiques théologiques que j'ai eu la chance d'assumer récemment. Je le systématise ensuite dans une réflexion théologique.

2.1. Deux expériences de terrain

2.1.1. Les funérailles de mon parrain

En 2012, j'apprends que mon parrain alors âgé de 75 ans aimerait me voir. Je lui rends visite et nous discutons quand il me dit : « Olivier, je veux que ce soit toi qui célèbres mes funérailles, qu'elles se passent dans le temple des V., et qu'on y entende trois musiques : *Le chœur des esclaves* de Verdi, *La valse de l'adieu* de Chopin et *Le testament* de Brassens. » Je réponds : « D'accord ». Je comprends pourquoi il me fait cette demande ; je connais les motifs du choix de l'église ; mais, trop pressé, trop pudique et trop craintif, je ne pense pas à lui demander les raisons de ses choix musicaux.

En octobre 2016, la seconde femme de mon parrain m'apprend son décès. Il est évident à elle comme à moi que je célébrerai son enterrement. Je me rends donc chez elle. Nous faisons connaissance, nous évoquons mon parrain, les funérailles, puis je l'accompagne dans la chambre mortuaire. Devant le corps, elle me dit : « Pour D. après la mort, il n'y avait plus rien ». Puis : « Moi, j'y ai cru pour lui ». Enfin : « Tous les soirs, il priait et il priait aussi pour moi. »

Avec ces informations, je prépare un service funèbre. Le temple des V. que je crois un temps vendu est toujours un temple protestant. La pianiste accepte de jouer Verdi et Chopin ; sachant le goût du défunt pour la chanson française, elle ajoute la mélodie des *Fenilles mortes* de Prévert et Kosma. Et je décide de prêcher sur *Le Testament*, probablement parce que je viens de célébrer un « culte George Brassens », né d'une conviction : il y a plus d'Évangile dans certaines de ses chansons que dans certains textes bibliques !

Au cours du service funèbre, j'expose dans l'accueil le principe que j'ai suivi dans la préparation de la célébration :

« Ce matin, je vais essayer de tenir compte de vos deux convictions [celle de D. et de sa femme], au cœur de leurs différences. Et même de nos trois convictions. Car en me demandant de célébrer son service funèbre, D. savait qu'il engageait un pasteur protestant, un théologien chrétien. Je crois qu'il voulait que je témoigne aussi de ma propre foi. » extrait (Bauer, 2016a)

Dans la prédication, j'articule la chanson de Georges Brassens, l'Évangile et la vie de mon parrain en tentant de tirer de cette articulation un sens adapté à la situation, à la vie et à la mort de mon parrain :

« D. aura enfin été celui qui aura voulu que l'on chante "Le Testament" de Georges Brassens lors de son service funèbre. Pour un ancien notaire, choisir "Le Testament" ne relève sans doute pas du hasard. Il l'avait peut-être choisi seulement pour la mélodie (je n'ai même pas pensé à lui demander les raisons de son choix). Mais je crois qu'avec cette chanson il voulait me dire quelque chose de lui, de ce qu'il aimait, mais aussi, j'en fais le pari, de ce qu'il croyait. En me demandant de vous la faire entendre, il voulait que vous

passiez un bon moment, il voulait peut-être dédramatiser son service funèbre. Mais il voulait aussi, j'en fais le pari, que je vous dise quelque chose.

[...]

“Le Testament”, c’est l’histoire d’un homme qui prévoit sa mort (et D. m’en a parlé en 2012 déjà), qui l’imagine peut-être imminente (le bois dont sera fait son cercueil est déjà coupé), qui est peut-être déjà mort ; l’histoire d’un homme qui impute sa mort à Dieu (une affirmation avec laquelle moi, je ne serai jamais d’accord : ce n’est pas Dieu qui tue, c’est la maladie, la méchanceté ou le hasard) ; l’histoire d’un homme qui sent qu’il faudra dire adieu à la terre comme au ciel (et D. croyait qu’après la mort, il n’y a plus rien). » (Bauer, 2016b)

2.1.2. Une prière au moment de reconnaître la vocation pastorale de C.

Délégué de la Faculté de théologie et de religions de l’Université de Lausanne à la commission de consécration de l’Église évangélique réformée du canton de Vaud, je participe aux examens de consécration tenus en février 2019. À l’issue d’un exercice de prédication et de deux entretiens, dans le cadre restreint de la commission de consécration, je dois prononcer une prière pour C., l’une des pasteures qui vient d’être reconnues, celle que j’ai appris à connaître en l’observant dans quelques-unes des activités de son stage pastoral. Refusant d’imaginer que « Dieu » pourrait avoir besoin de moi pour lui donner ce dont elle a besoin, profitant de la polysémie du verbe « prier », je décide de la prier elle, pour lui dire, au nom de l’Église qui la reconnaît comme pasteure, ce que j’espère ou attends d’elle dans son ministère :

« C. ma sœur, Parce qu’à coup sûr Dieu sait mieux que moi ce dont tu as envie et besoin, parce qu’il le sait même peut-être mieux que toi, laisse-moi te prier plutôt que de le ou de la prier ! Laisse-moi t’aider à réaliser ce que nous croyons être ta vocation et la mission que Dieu t’a donnée.

C. ma sœur, je te prie. Dans ton ministère et pour ton ministère, je te prie de redécouvrir les anciennes routes et de les rénover. Je te prie de tracer de nouveaux chemins. Je te prie de prendre du plaisir à les arpenter.

[...]

Aie confiance ! Fais confiance ! Fais-toi confiance ! Donne confiance ! Sois fidèle ! Sois confiante ! Amen. » (Bauer, 2019)

2.1.3. Quatre objectifs de pratiques évangéliques¹

Dans le contexte qui est le mien et compte tenu d’une théologie de l’évangile que je fais mienne, je crois que les pratiques évangéliques — celles qui visent à faire vivre l’Évangile — peuvent et doivent viser quatre objectifs. Je les organise par ordre de priorité théologique : le premier est plus important que le

¹ Je me permets de généraliser ici quelques réflexions que j’ai déjà formulées à propos de l’éducation chrétienne (Bauer, 2017).

deuxième qui est plus important que le troisième qui est plus important que le quatrième. D'un point de vue pratique, ils sont progressifs : l'atteinte du premier permet l'atteinte du deuxième qui permet l'atteinte du troisième qui permet l'atteinte du quatrième.

1. Des pratiques humanocentrées : les pratiques fidèles à l'Évangile sont des pratiques humanocentrées, celles qui nous aident à devenir « les meilleurs êtres humains possible ».
2. Des pratiques théocentrées : la théologie estime que des pratiques théocentrées rappellent que nous sommes engendré·es et nous empêchent de croire que nous nous ferions tout·es seul·es ; elles sont fidèles à l'Évangile à condition que « Dieu » soit seulement un mot commode — et français ! — pour désigner l'expérience de quelque chose qui nous dépasse.
3. Des pratiques christocentrées : le christianisme exige des pratiques christocentrées qui contraignent à reconnaître la valeur absolue de chacun·e indépendamment de ses qualités et de ses défauts ; il postule qu'être chrétien·ne n'est pas la seule manière de le faire.
4. Des pratiques ecclésiocentrées : le protestantisme (au moins) admet que des pratiques ecclésiocentrées permettent d'être accueilli·es dans une communauté et de se confronter à d'autres manières de vivre sa relation à Dieu, à soi, aux autres, au monde ; elles sont acceptables à condition que les Églises soient inclusives et non exclusives.

3. Bibliographie

Bauer, O. (2016a). *Service funèbre de D. : Accueil*.

Bauer, O. (2016b). *Service funèbre de D. : Prédication*.

Bauer, O. (2017). Une éducation à la foi, de la foi, dans la foi et par la foi. *Les Cahiers de l'ILTP [en ligne]*, 17 p. <https://www.cahiersiltp.ch/article/view/961>

Bauer, O. (2019). *Prière au moment de reconnaître la vocation pastorale de C.*

Hendrikse, K. (2011). *Croire en un Dieu qui n'existe pas. Manifeste d'un pasteur athée* (B. Abraham, Trad.). Labor et Fides.

Office fédéral de la statistique. (2020). *Appartenance religieuse, 1970, 1980, 1990, 2000, 2010—2018* (Données relatives au graphique N° G1 ; Enquête sur la langue, la religion et la culture). Office fédéral de la statistique.

Office fédéral de la statistique, Roth, M., & Müller, F. (2020). *Pratiques et croyances religieuses et spirituelles en Suisse Premiers résultats de l'Enquête sur la langue, la religion et la culture 2019* (N° 1369-1900 ; Statistique de la Suisse 01 Population). Office fédéral de la statistique (OFS). <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.assetdetail.15023004.html>

Vouga, F., Hofer, H., & Jantet, A. (2016). *Dieu sans religion : Les origines laïques du christianisme*. Labor et Fides.

Zumsteeg, S., & Gallard, M. (2017). *Enquête auprès des protestants préparée pour Réforme et la Fédération protestante de France* (Game Changers). Ipsos Public Affairs. <https://www.reforme.net/wp-content/uploads/2017/10/Ipsos-Enque%CC%82te-aupre%CC%80s-des-protestants.pdf>